

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 30 novembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#) est destinataire de cette lettre

[Groualle, Victor François \(1818-1892\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 1 p. (182r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 30 novembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliListère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11112>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 novembre 1869](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)

Lieu de destination28, rue Pigalle, Paris

Description

Résumé

Sur la liquidation de la communauté des biens Godin-Lemaire : Godin confirme à Coulon qu'il a appris le rejet du pourvoi en cassation d'Esther Lemaire. Il l'informe qu'il va demander à Groualle de lui renvoyer les brevets qu'il lui avait confiés.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Information](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Groualle, Victor François \(1818-1892\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoulon, Georges (1838-1912)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par [Gambetta](#) en septembre 1870. Il

sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la [Compagnie du canal de Suez](#). Coulon correspond à cette époque avec Jean-Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles [Jules Favre](#) est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#). Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

NomGroualle, Victor François (1818-1892)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Administration
- Droit/Justice

BiographieAvocat et haut fonctionnaire français né en 1818 à Saint-Lô (Manche) et décédé en 1892. Groualle est avocat à la Cour de cassation à Paris (8, rue du Mont-Thabor) dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il est élu membre du Conseil d'État par l'Assemblée nationale en 1872. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1867 et officier en 1873.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023
